



Seul gérant à l'imprimerie du Gouvernement.

Prix: 12 fr. PAR AN.

payables par trimestre et d'avance.

# MESSAGER

Abonnés: 1 franc la ligne, caractères d'imprimerie (par. rom.).

AU COMPTANT.

S'adresser à l'imprimerie du Gouvernement.

## DE TAHITI.

### PARTIE OFFICIELLE.

Par décret impérial, en date du 3 février 1855, M. Mathieu (Adolphe-François), enseigne de vaisseau, aide-de-camp de M. le gouverneur Bonard, a été nommé, au choix, **second de vaisseau.**

Par le même décret, ont été nommés aspirants de 4<sup>e</sup> classe et enseignes de vaisseau.

MM. les aspirants de 2<sup>e</sup> classe :

- Gautier,
- André de Norciai,
- Marier,
- Fleurbaey,
- Baron,
- Gardier de Freyrie,
- Paulin,
- Ferris,
- Et d'Adhémar de Lantagnac.

### DIRECTION DES AFFAIRES EUROPÉENNES.

Le Commandant particulier, Commissaire impérial, P. I. Considérant qu'il s'est présenté plusieurs fois des personnes ayant jadis séjourné ou résidé à Tahiti, se désiraient à leur retour, de demander un permis de séjour, et se contentaient de l'ancien, qu'elles avaient conservé; voulant prévenir cette contre-venance aux articles 41, 46 et 47 de l'arrêté de police du 6 novembre 1850. (Conditions de séjour et de départ aux îles de la Société);

ordonne :

Toute personne qui demandera un permis d'embarquement ou une carte de résident, devra rendre son permis de séjour, de même tout résident, en faisant afficher son départ, remettra sa carte entre les mains du commissaire de police.

Papeete, le 27 juillet 1855.

ROY.

Le commandant particulier, Commissaire impérial, P. I. Considérant que depuis quelques semaines plusieurs loteries ont été tirées dans les cafés et établissements publics de Papeete; que ces opérations ne peuvent avoir lieu qu'avec le concours de l'autorité compétente et sous la surveillance de la police,

ordonne :

Toute personne qui voudra mettre en loterie des objets de quelque nature et de quelque valeur que ce soit, devra, autant que possible, les présenter au bureau des affaires européennes, soumettre à l'approbation du directeur la liste contenant tous les numéros de la souscription et informer le commissaire de police du lieu et de l'heure du tirage. Tous objets mis en loterie, sans l'accomplissement desdites formalités seront saisis et confisqués provisoirement.

Papeete, le 27 juillet 1855.

ROY.

Les résidents français des districts de Tahiti et de Moorea sont prévenus qu'en exécution d'un avis de M. le directeur des affaires indigènes, inséré dans le dernier numéro de *le Peuple de Tahiti*, un motif se présentera à l'indigène avec une liste sur laquelle chaque indigène sera inscrit, sa profession et le lieu d'où il pro-

vient. Ceux qui ont été militaires donneront la désignation de leur corps et l'époque de leur licenciement, ceux qui ont été marins, le nom de leur navire et la date de leur débarquement.

E. HARDY.

### NOUVELLES DIVERSES.

Plusieurs fois déjà, par la voie du *Messenger*, nos lecteurs ont eu connaissance des travaux astronomiques auxquels M. Adam Kuleryski s'est livré depuis son arrivée à Tahiti. Nous sommes heureux de leur annoncer aujourd'hui que, par une dépêche en date du 16 mars dernier, S. Ex. le Ministre de la marine, dont l'attention a été appelée spécialement, par le bureau des longitudes, sur les travaux de cet observateur et modeste ami, lui a adressé, dans les termes les plus flatteurs, des éloges justement mérités; il l'a en outre chargé officiellement des observations astronomiques à faire dans nos Établissements de l'Océanie, en lui allouant un supplément de fonctions à cet égard. S. Ex. regrette que le manque de vacances dans le cadre colonial ne permette pas de nommer M. Kuleryski ingénieur des ponts et chaussées, et elle termine en disant qu'elle examinera avec intérêt ses titres à une distinction que le nombre trop restreint des décorations attribuées au service colonial n'a pas encore permis de lui faire obtenir.

24 juillet. — Par le trois mâts sarde *Distruzione*, capitaine Gazzalo, venu de Newcastle (Australie) en 42 jours, nous avons reçu des journaux de Sydney. Rien de nouveau relativement à la perte de la corvette *l'Arctique*, dont le capitaine et les passagers n'ont point entendu parler. La goëlette *l'Hydrographe* était toujours au mouillage de Sydney; le bâtiment devant se rendre à Valparaiso sans relâcher, nous n'avons point reçu de lettres par cette voie, qui nous donne des nouvelles d'Europe du milieu de mars.

25 juillet. — Par la goëlette chilienne *Penguin*, capitaine Alexandre, nous avons des nouvelles d'Europe et des journaux, y compris le *Moniteur universel* jusqu'au 15 avril. Nous ne pouvons donc rien annoncer de nouveau à nos lecteurs puisque par le trois mâts *Mercedes*, venant de San-Francisco, nous avons eu les dates du 28 avril de Paris. Nous nous exprimons seulement de donner des éclaircissements sur le bruit qui s'est répandu que M. Bonard, gouverneur de la Guyane, aurait été assassiné dans une révolte des déportés. Ce bruit provient d'une lettre écrite par une personne de Brest; laquelle a soin de prévenir son correspondant qu'il n'y a encore rien d'officiel à ce sujet, et que le préfet maritime du ter arrosamment n'a reçu aucune dépêche concernant ce tragique événement.

### NOTICE

Sur la Nouvelle-Calédonie.

Considérée au double point de vue de son état présent et de son avenir.

(Fin.)

Considérations générales sur la Nouvelle-Calédonie.

Quand on jette un regard sur l'Océanie et qu'on voit le mouvement d'émigration qui, depuis quelques années, s'est fait vers ce monde nouveau, on est forcé de s'avancer qu'il y a là pour l'homme le moins clairvoyant, un indic certain; du reste que cette partie du globe est appelée à jouer.

Il y a longtemps déjà, les Anglais ont pressenti qu'un jour devant venir où ces grandes terres entreraient de leur dépendance; et, dans leur prévoyance, ils ont créé leurs colonies de l'Australie et de la Tasmanie. Puis, quand la France a voulu entrer en scène, ils nous ont enlevé la Nouvelle-Zélande et ils sont demeurés les seuls maîtres de ce vaste océan.

Tôt ou tard, sans doute, Sydney, Hobart-Town, Auckland, desjettent les capitales d'un empire libre; mais qu'importe à l'Angleterre, son esprit régnera après-elle, et ces peuples en enfance offriront longtemps encore des débouchés à ses produits. Comment un exemple aussi frappant n'est-il pas suivi par les autres nations?

Ce n'est pas seulement comme puissance commerciale que l'Angleterre règne sans conteste sur l'Océanie; c'est surtout comme puissance religieuse que son action est grande, et, sous son patronage, le protestantisme succède à l'idolâtrie.

Sans doute, nous aussi, nous avons des missionnaires, et ceux-ci n'ont qu'un but détaché de toute pensée terrestre: la gloire de Dieu; mais quelle différence entre leurs moyens d'action et ceux des ministres du culte réformé! nos Pères n'ont pas un pays qui leur rappelle la patrie, car Tahiti, la reine de la Polynésie, est protestante, tandis que leurs rivaux partent de Sydney et d'Hobart-Town, c'est-à-dire de chez eux, pour accomplir leur mission.

La Nouvelle-Calédonie pourrait devenir, à son tour, le centre d'un empire solide, d'où les missionnaires catholiques rayonneraient eux aussi dans toute l'Océanie centrale.

Da reste, on chercherait en vain une colonie plus profitable.

Placée à quelques jours seulement des établissements anglais, sur la route de l'Inde, la position géographique de cette île la désigne comme un point militaire de la plus haute importance.

Le récif qui l'enferme en rend la défense des plus faciles, et ses nombreux ports seraient, en temps de guerre, d'excellents abris pour des croiseurs qui voudraient agir dans ces parages.

Qu'on juge de l'action qu'aurait une flotte à vapeur à deux pas de l'Australie, et qui serait sûre de trouver à tout moment des dépôts inépuisables de fer, de cuivre, de bois et de charbon de terre.

Au point de vue de la colonisation, sa position lui assure également d'immenses avantages.

Appelée par son climat à produire toutes les denrées coloniales que l'Inde importe en Océanie, elle enlèverait à ce pays un commerce que son éloignement ne lui permettrait pas de faire en concurrence avec elle. Dès le principe, les colons intelligents trouveraient en abondance du tripan et du sandal qui, transportés en Chine, leur assureraient avec ce pays des échanges d'une valeur considérable, et, plus tard, l'exploitation des minerais de fer, de cuivre, de plomb et de zinc, deviendrait une source de richesse.

On peut donc dire que la Calédonie, avec des débouchés pour ses produits et des marchés pour ses approvisionnements, est entourée de tous les éléments possibles de prospérité.

La superficie entière de l'île est d'environ 64,533 milles carrés, l'agglomération des sauvages, en tribus, dans le voisinage de la mer, assure d'avance la libre possession de la plus grande partie du territoire. Ces tribus, au nombre de vingt-cinq environ, n'occupent pas plus de 1 mille carré chacune, ou un espace infiniment petit comparativement à l'étendue restant à la disposition des nouveaux arrivants, que ne manqueraient pas d'attirer l'appât de l'or. Le naturel farouche des indigènes paraît seul, au premier abord, devoir présenter quelques difficultés, mais, en réfléchissant à leurs divisions et à l'avantage que nous donnent nos armes à feu sur leurs lances, on voit qu'il n'y a pas lieu de s'en inquiéter. Il est même certain qu'avant peu ils pourraient fournir des bras utiles et à des prix très minimes à ceux qui sauraient en tirer parti.

Mais, si la Nouvelle-Calédonie offre d'immenses avantages à une colonie libre qui voudrait exploiter ses minéraux et les richesses de son sol, elle présente un intérêt autrement puissant au gouvernement qui voudrait y créer un établissement pénal,

Le but de ce genre de colonies est d'offrir aux criminels un moyen de réhabilitation en les plaçant dans un milieu nouveau, où on les juge par ce qu'ils valent et non par ce qu'ils ont fait. En vain on chercherait dans le vieux monde un point où cela fût réalisable.

Malgré leurs nombreuses possessions, les Anglais sont allés fonder l'otter Botany-Bay parce qu'ils ont compris cette impossibilité.

Ce qu'ils ont fait, pourquoi ne pas le faire. A quoi bon aller lutter contre des préjugés invincibles? Sydney et Hobart-Town sont nées de la transportation, et déjà ces villes exigent qu'elle cesse!

La Nouvelle-Calédonie est plus propre qu'aucun autre pays à un établissement de ce genre, et l'île des Pins, que l'on trouve au Sud de la grande terre, pourrait servir à un essai. On pourrait y mettre jusqu'à 2,000 condamnés; sa proximité de la grande terre et son voisinage de quelques îlots, où l'on serait à même de confiner les mauvais sujets, présenteraient une foule d'avantages.

Ce petit monde qui a environ 35 milles de tour, sans compter les îlots tous entièrement boisés, renferme en abondance du bois, de l'eau, de la terre à briques, de la chaux, c'est-à-dire tous les matériaux nécessaires à la construction des édifices. Sa fertilité est incontestable, et son climat des plus sains.

La population indigène n'est que de 4,000 individus, soumis à l'autorité d'un seul chef, le roi Zemé; qui vit en fort bonne intelligence avec nos missionnaires, et il serait facile d'acquiescer par lui tout le terrain nécessaire.

Déjà, sous la direction de Mgr d'Amata, les Pères Maristes ont fait sur cette île des travaux qui ne laissent pas de doutes sur la réussite qui attend un établissement bien dirigé.

(Extrait du journal de M. Bérard, ex-officier d'administration de l'Alcmène.—Publié dans les *Nouvelles annales maritimes et coloniales* de 1851.)

## Expédition d'Orient.

### I.

#### Partie Militaire.

(Fin.)

Pour bien faire apprécier les difficultés immenses de l'entreprise que les généraux en chef avaient conçue et exécutée, il ne sera pas inutile peut-être d'expliquer à ceux qui l'ignorent en quoi consiste un siège proprement dit, et comment celui de Sébastopol se trouve placé en dehors de tous les principes dont la science immortalisée par Vauban est l'admirable résumé. Disons-le d'abord, Sébastopol, ville très fortifiée du côté de la mer, ne l'est point régulièrement du côté du Sud. L'enceinte est défendue par un fossé peu profond dont les terres ont été rejetées du côté de la place pour y former un parapet. Sur le premier plan se trouvent des abatis et des trous-de-loup; et les batteries, dont les feux se croisent en avant de ces défenses, se succèdent en s'étagant en arrière vers le centre de la ville.

De plus, le port est sillonné par des vaisseaux de guerre, qui, formant autant de batteries mobiles, viennent protéger et frapper tous les ouvrages de la défense.

Les opérations d'un siège avant l'assaut peuvent se diviser en quatre phases principales: 1<sup>o</sup> l'investissement; 2<sup>o</sup> l'ouverture de la tranchée; 3<sup>o</sup> la construction des parallèles et des batteries; 4<sup>o</sup> l'ouverture du feu; 5<sup>o</sup> le couronnement du chemin couvert; l'établissement des batteries de brèche et contre-batteries.

1<sup>o</sup> Investissement.—Ce qui veut dire entourer la place de tous côtés, afin que pendant le siège elle ne puisse recevoir aucun renfort, en hommes, en munitions et en vivres. D'après les règles générales, on compte que l'armée assiégeante doit être cinq ou six fois plus forte que l'armée assiégée.

Devant Sébastopol, ainsi que nous l'avons dit, l'investissement n'a pas encore pu avoir lieu, et l'armée assiégeante est tout au plus le double de l'armée assiégée. Nous ne comptons pas l'armée d'observation, qui tient en échec l'armée de secours.

2<sup>o</sup> Ouverture de la tranchée.—Elle se fait ordinaire-



ment de 300 à 500 mètres de la place; la tranchée s'adapte, continue en saillie, dans un fossé creusé en terre, et dont le creusement s'étend du côté de la place. De cette façon, on forme un parapet qui met les soldats à l'abri du feu de l'ennemi.

À Sébastopol les Russes employant les gros canons de leur marine, qui portent à des distances énormes, on ne peut ouvrir la tranchée qu'à 900 mètres. Au lieu de trouver un sol facile à creuser, nos soldats rencontrent presque partout le roc, ce qui force de recourir aux pétards pour le faire sauter morceau par morceau, et d'employer presque partout des sacs à terre, qui, amoncelés les uns sur les autres, forment des parapets. On conçoit combien alors l'œuvre est longue, pénible et périlleuse.

3. **Ouverture du feu.**—Généralement on chemine vers les parties les plus saillantes, parce qu'elles sont les plus faibles, et les tranchées enveloppant de front les fortifications qu'on attaque prennent la forme de plusieurs lignes semi-circulaires reliées entre elles par des zigzags. Ces lignes semi-circulaires sont appelées parallèles. Les batteries sont élevées en avant de ces lignes, qui, embrassant le front d'attaque en forme de demi-cercle, donnent aux feux une direction convergente. L'assiégé n'a pas cet avantage; cela se comprend aisément, car une ville assiégée peut être considérée comme formant le centre d'un cercle dont l'assiégeant occupe la circonférence.

À Sébastopol, d'un côté la nature du terrain entrecoupé par des ravins rocailliers, et de l'autre le développement de l'enceinte, qui présente peu de saillies marquées, ont empêché en grande partie la disposition favorable que nous venons d'expliquer.

4. **Gouvernement du chemin couvert.**—Quand l'assiégeant est parvenu jusqu'au saillant du chemin couvert qui règne autour du fossé, il enveloppe ces ouvrages par des cheminements poussés le long de chaque banche parallèlement à la crête du parapet. C'est ce qu'on appelle le couronnement du chemin couvert. On y construit la batterie de brèche, qui a pour but de faire tomber la muraille dans le fossé et de former une pente plus ou moins douce qui permette ainsi l'assaut. Généralement, quand on est arrivé à ce moment critique, presque tous les canons de l'ennemi ont été démontés, les affûts cassés, les munitions épuisées, N'ayant plus, comme il reste parfois encore quelques canons dans les flancs des bastions du front d'attaque, on établit dans le couronnement du chemin couvert, en sur la contrescarpe du fossé, une casemate dans laquelle on peut tirer les derniers feux de l'ennemi. Ainsi donc on peut dire, quand on tente l'assaut, que toute l'artillerie de la place a été détruite, et que la garnison, déprimée par le feu de l'ennemi, épuisée par un travail excessif, affaiblie par la privation de nourriture, découragée par l'absence de toute nouvelle de l'intérieur, n'opposera plus une résistance sérieuse.

À Sébastopol, rien de semblable. Dès qu'une pièce est démontée, une nouvelle pièce la remplace. Dès que des hommes sont tués, d'autres les remplacent. Dès que la garnison est fatiguée, une autre lui succède. Les approvisionnements sont abondants et le tir en brèche ne peut avoir d'effet, puisque l'obstacle créé ordinairement par la muraille est remplacé par des palissades, des trous-de-loup, des abatis, et que les épaulements étant en terre, le boulet y fait très peu de dégâts. En supposant une attaque régulière contre une place de premier ordre, et cette attaque dirigée contre deux demi-lunes et un bastion, le front de cette fortification embrasse qu'une étendue d'environ 300 mètres, et le développement des attaques en étendue est de 8,000 mètres environ.

À Sébastopol, l'étendue du front d'attaque est de plus de 3,000 mètres, et celle des attaques a un développement de 14 kilomètres.

Ajoutons encore que pour garder cette immense étendue de terrain, il a fallu plus de 4,000 hommes de garde jour et nuit depuis six mois, et cela pendant un hiverrage, au milieu de la neige et de la pluie, et ce se fera une faible idée des fatigues de nos soldats et des difficultés du siège.

Il n'y a pas dans l'histoire des États modernes d'exemple d'une entreprise plus difficile, plus glorieuse, et qui, par la grandeur même des obstacles qu'elle présente soit plus en rapport avec l'importance de son but et celle des États qu'

s'y trouvent engagés. Le siège de Sébastopol n'a guère d'analogie avec aucun autre dans nos fastes militaires. Attaquer une place qui n'est pas investie, quand l'ennemi, supérieur en nombre, peut se ravitailler en hommes, en vivres et en munitions, et quand il tient la campagne, est un acte d'audace qui ne pouvait être tenté sérieusement que par l'Angleterre et la France, unies pour un fin nécessaire à l'Europe.

Or, à beaucoup d'égards et admirer le siège de Dantziak comme un de ceux où l'héroïsme uni à la science avait triomphé des difficultés les plus considérables d'une défense opiniâtre et formidable. Dantziak, protégé par la Vistule dont l'embouchure sur la Baltique est fermée par le fort de Weichsel, n'aurait pu se trouver également dans des conditions peu favorables à un investissement complet; mais il était possible cependant de prendre position sur le fleuve, entre le fort qui fermait son embouchure et la ville, d'intercepter ainsi les communications avec la mer et d'investir la place. C'est ce qui eut lieu sous le commandement du maréchal Lefebvre. Et bien, cependant, quoique cette place fut enfermée dans nos lignes d'attaque, malgré le voisinage de l'empereur Napoléon, qui couvrait le siège à la tête d'une armée nombreuse, et paralysait les secours de la Prusse et de la Russie, Dantziak avait résisté à cinquante et un jours de tranchée ouverte. Plus tard, après la retraite de Moscou, cette ville, occupée par les Français, ne capitula qu'après une défense d'une année et une attaque combinée par terre et par mer.

Nous pourrions multiplier les exemples, mais il suffira de ceux-ci pour prouver que l'armée anglo-française a fait en Crimée toute ce qu'on devait attendre de son courage et de l'habileté de ses chefs. Elle n'a pas seulement fait preuve de constance et de fermeté au milieu des souffrances et des périls; en ajoutant la gloire d'Inkermann à celle de la bataille de l'Alma, elle a relevé encore l'honneur de nos armes. Nous devons espérer que le but de ces nobles efforts sera atteint; mais l'opinion unanime dira dès à présent, et l'histoire respectera un jour, qu'elle a mérité la reconnaissance et l'admiration du monde.

Nous venons d'expliquer la conduite militaire des gouvernements alliés depuis le début de l'expédition d'Orient. Nous exposerons avec la même précision et la même impartialité les divers phases des négociations, leurs motifs et leur but.

**BATIMENTS SURRABE.**

**DE GÉNÉRAL.**

- 21 février. Corvette française *Moselle*, commandée par M. Belland, lieutenant de vaisseau.
- 9 mai. Goëlette française *Tanemagan*, désarmée.
- Goëlette française *Nouhica*, désarmée.

**DE COMMERCE.**

- 31. Brig prussienne *Indépendante*, capitaine Sandré, en partance pour Valparaiso.
- 21. Trois mâts américain *Alfred*, capitaine Havens.
- 24. Trois mâts américain *Columbia*, capitaine Hunter, surcale.
- 26. Brig américain *Tigry*, capitaine Mead.
- 6 juillet. Goëlette du protectorat *Gazzola*, capitaine Hurd.
- 15. Brig havarien *Primo*, capitaine Grati.
- 24. Goëlette chilienne *Penquista*, capitaine Alexandre.
- 26. Trois mâts sardes *Distrizione*, capitaine Gazzola.

Mouvements du port de Napée du samedi 21 au samedi 28 juillet 1855.

**ENTRÉS.**

- Goëlette de Borabora *Sen-Lark*, capitaine Blackett, 13 tonneaux, 3 hommes d'équipage, 8 passagers, venant de Borabora en 3 jours.
- 24. Trois mâts sardes *Distrizione*, capitaine Gazzola, 138 tonneaux, 13 hommes d'équipage, 2 passagers, venant de New-Castle en 42 jours; charge de charbon pour Valparaiso.
- 24. Goëlette chilienne *Penquista*, capitaine Alexandre, 138 tonneaux, 9 hommes d'équipage, venant de Valparaiso en 36 jours; assortiment.

**SORTIS.**

- 33. Corde du protectorat *E van mahana*, capitaine Aienoa, pour Moorea.
- 24. Corde de Huahine *Repe*, capitaine Browne, pour Huahine.



La Golette américaine *Fovicard*, capitaine Chapman, pour Californie.  
25. Golette de Borabora *Sea-Lark*, capitaine Blackett, pour Hawaii.

**ARSENAL.**

Le 21, à 1 heure de l'après-midi, la golette du professorat *Gazelle* a été mise à l'eau.  
Le 26, les trois mâts américains *Columbia* a été haïce sur cale.

**ANNONCES.**

A Monsieur P. Bonnefin, négociant.

Monsieur,

Vous êtes par ce présent autorisé à vendre à l'encan, pour le bénéfice de qui de droit, le navire américain *Alfred*, de 433 tonneaux, dans l'état où il se trouve actuellement, avec ses mâts, espars, voiles, gréement, câbles et ancres, etc., selon inventaire dont il sera donné connaissance lundi prochain, 30 juillet, jour de la vente.

Le navire *Alfred* est vendu à l'encan parce que je ne puis trouver à emprunter sur le navire l'argent nécessaire aux réparations exigées pour le mettre à même de continuer son voyage.

J'ai l'honneur, etc.

H. J. HAVENS.

Capitaine du trois mâts *Alfred*.

Papeete, le 21 juillet 1855.

**VENTE AUX ENCHÈRES.**

**M. P. BONNEFIN, commissaire-priseur, ayant reçu instruction du capitaine Havens de vendre aux enchères publiques le navire américain ALFRED. il sera procédé à ladite vente le lundi, 30 juillet, à 11 heures du matin, dans le magasin du commissaire-priseur.**

**Pour plus amples informations, voir l'inventaire, chez M. P. Bonnefin.**

P. Bonnefin, estq.

Sa,

You are hereby authorized to sell at auction to the highest bidder for cash for the benefit of all whom it may concern the American ship *Alfred*, 433 TONS as she now lies with her masts, spars, sails rigging, cables and anchors, etc., as per inventory on Monday the 30th July 1855. The ship *Alfred* is offered at public auction in consequence of my inability to raise funds on bottomry and respondentia to repair the ship and to enable me to prosecute my voyage to Australia.

Your etc.

P. H. J. HAVENS,

master

ship *Alfred*.

Papeete (Tahiti), July 24th, 1855.

**OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 21 AU 28 JUILLET 1855.**

DATES.	HAUTEUR BAROMÉTRIQUE		TEMPÉRATURE.			Moyenne de 6 h. à 10 h. mat. & 10 h. du soir.	Tension moyenne de la vapeur	Humidité relat. en centimes	Quantité de pluie tombée	Vents dominants pendant le jour
	hauteur moyenne.	oscillation diurne.	Mioima.	Maxima.	Moyenne.					
S. 21	760,60	2,1	19,6	27,4	23,50	23,15	19,78	88,6	»	E.
D. 22	764,92	1,4	17,4	26,0	21,70	22,10	16,31	82,6	»	E.N.E.
L. 24	762,27	1,8	17,6	25,2	21,40	24,30	17,97	86,0	»	E.
M. 24	764,87	2,0	19,8	27,6	23,60	23,33	17,83	80,4	»	E.
M. 25	760,30	2,0	22,0	27,8	24,90	23,50	21,28	85,8	0,0018	E.
J. 26	758,87	2,4	24,2	27,2	25,70	25,15	29,78	95,4	0,012	N.N.O.
V. 27	760,00	1,8	21,0	28,2	23,60	23,35	18,67	85,0	»	O.

**SALE BY PUBLIC AUCTION**

Agreeably to above, I will submit to public competition on Monday next, the 30th. at 11 o'clock, at my auction rooms, the ship *ALFRED* as she now lies with his masts, spars, etc. As per inventory which can be seen at my rooms.

**P. BONNEFIN.**  
Licensed auctioneer.

**AVIS AU PUBLIC.**

Aucune dette contractée par les marins formant l'équipage de la golette chilienne *Penquista*, pendant son séjour à Tahiti, ne sera reconnue.

Le capitaine : ALEXANDRE.

Le consignataire : J. LABBE.

**PUBLIC NOTICE.**

No debts whatever contracted by the sailors of the schooner *Penquista* during her stay at Tahiti will be acknowledged.

The captain : ALEXANDRE.

The consignees : J. LABBE.

**AVIS AU PUBLIC.**

Mme MARIA-CHERRY a l'honneur d'informer les personnes qui l'honorent de leur confiance qu'elle vient de recevoir de Londres, par Voie de Sydney, un grand choix d'articles confectionnés et autres, tels que : robesques, robes de chambre, blouses pour enfants, chapeaux veranos, bas, chaussettes, tules, dentelles, entrefaits brodés à la main, mousseline, batiste, robes de foulard, cachemire, barge, soie, mérinos, alpaka, robes de soirées, plumes, fleurs, voiles, chapeaux dernier genre pour dames et pour enfants, ombrelles, parfumerie assortie, indiennes françaises, mousselines, foulards, cravates, chapeaux de Manille Panama et d'Italie, brosses à tête, à dents, à osesles, à habits, gants, mitaines longues et courtes, ruban français, cols et chemisettes, manches, etc., etc., le tout à des prix réduits.

Crêpes de Chine, parures pour dames, perle-monnaie en or, en argent et en écaille, etc.

**POUR VALPARAÏSO.**

Le brig péruvien *Independente*, capitaine Sandré, partira pour la destination ci-dessus le 31 juillet prochain.

Pour passage seulement, s'adresser au capitaine, chez M. Casaubon.

MM. les fournisseurs sont priés de vouloir bien présenter leurs comptes au capitaine de l'*Independente* d'ici à mardi prochain, 24 juillet.

**FOR VALPARAÏSO.**

The Peruvian brig *Independente*, captain Sandré, will sail for Valparaiso the 31st instant.

For passage only, apply to the captain Sandré, at Mr. Casaubon's.

It persons having accounts with the said brig *Independente* are requested to settle before the next Tuesday, 24th instant.

L'Imprimeur géant : H. GEORGETTE DU BISSON